

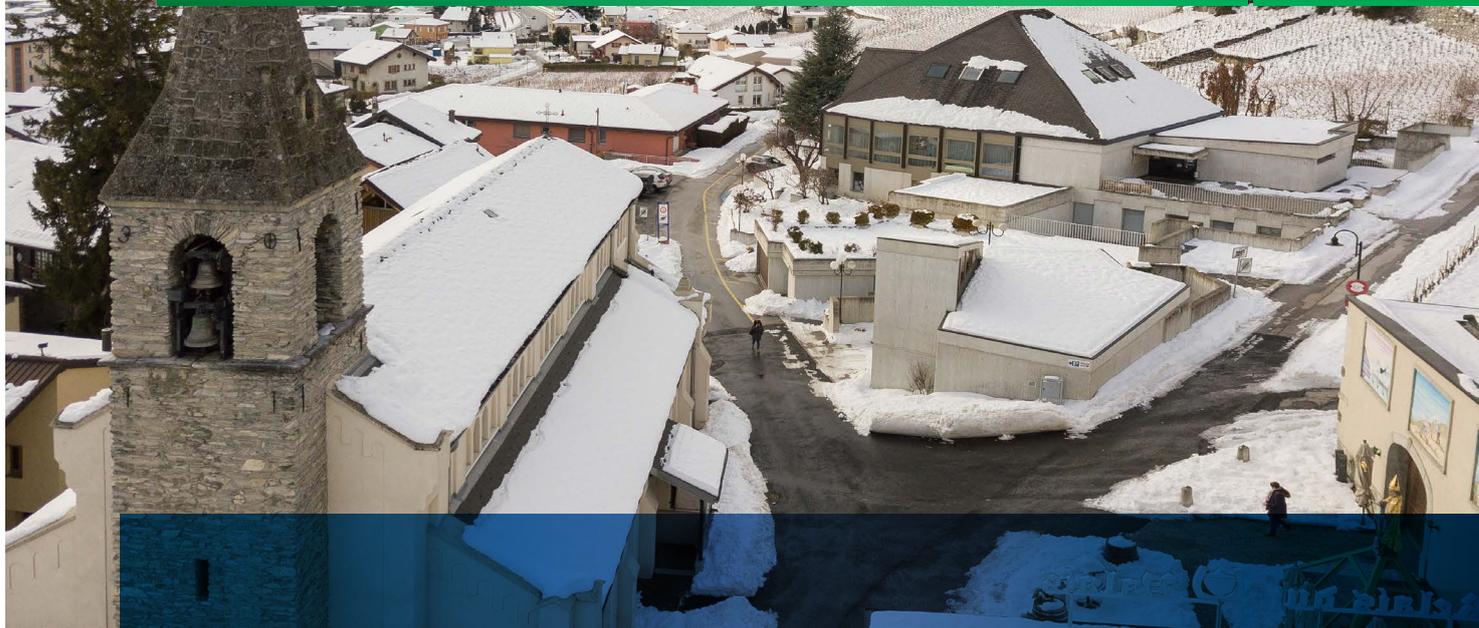
VÉTROZ

SPECTIVE

www.vetroz.ch

BULLETIN D'INFORMATION DE LA MUNICIPALITÉ DE VÉTROZ

JANVIER 2019



© Studio Bonnardot

Editorial

La nouvelle année s'annonce et les rétrospectives se succèdent. L'an passé à la même époque, je vous avais fait un court bilan après une année de fonctionnement du nouveau conseil municipal. Un bilan global de mi législature est reproduit dans ce numéro. Nous sommes conscients de notre potentiel d'amélioration, et je vous sais gré de vos remarques constructives et suggestions tout au long de l'année, dans le but de nous améliorer. Je profite de ces lignes pour remercier tous mes collaborateurs qui sont tout au long de l'année au service du public et de la population.

Dans les bonnes nouvelles de l'année écoulée, je citerais la construction sur notre commune du futur centre de tri de la Poste, apportant avec lui nombre d'emplois et de potentiels nouveaux habitants.

Les nombreux travaux entrepris depuis l'été sur nos routes communales ne vous auront pas passé inaperçus. Un transfert de budget autorisé par le Conseil général nous a permis d'utiliser les montants non dépensés cette année pour les locaux du feu et des services techniques afin de rénover et équiper plusieurs routes qui en avaient besoin. Je remercie le Conseil général pour sa compréhension et la population vétrozaine pour sa patience vis-à-vis des nuisances dues aux travaux. Comme dit l'adage, ce qui est fait n'est plus à faire.

Le budget 2019, ainsi que le plan financier 2020-2023 ont été acceptés par le législatif communal et cela nous permettra de continuer la mise à niveau de nos infrastructures. Ce rythme soutenu d'investissements continuera encore ces 4-5 prochaines années, avant que nous puissions retrouver une cadence plus mesurée et commencer à rembourser la dette communale.

Pour conclure ce message, j'adresse à vous tous mes meilleurs vœux pour la nouvelle année. Qu'elle vous apporte santé et bonheur et comble vos attentes.

Olivier Cottagnoud
Président



DANS CE NUMÉRO

Commission culturelle	2
Mérites sportifs et culturels	3
Plan de scolarité 2019/2020	4
Bibliothèque	4
Agenda des manifestations	5
Nonagénaires	5
Foyer Haut-de-Cry inauguration des nouvelles structures	6
Rétrospective 2018 ASOV	7
Atelier lecture	8
L'ASOV et le service d'intégration déménagent	8
Téléthon	9
Cafés rencontres	9
ASOV programme printemps 2019	10
Promotions civiques	11
Eau potable	12-13
Déblaiements de la neige	13
Recyclage des bouteilles «PET»	14
Vers une confirmation du label «Cité de l'énergie»	15
Pompiers	16
Vers une mobilité douce en toute sécurité	17
Auxiliaires d'été	17
On replante à Vétroz	18
Bilan mi législature	19
Budget	20-22
Décisions du Conseil municipal - 4ème trimestre 2018	23



COMMISSION CULTURELLE

SANS FAUSSE NOTE

La saison de la commission culturelle s'est terminée, « Sans Fausse Note », le dimanche 2 décembre 2018. Ce jour-là, nous avons accueilli les Petits Chanteurs à la Gueule de Bois. Les nombreuses familles vétrozaines qui nous ont rejoints en ce dimanche pluvieux ont pu assister à leur spectacle « Chansons douces et autres vers d'oreille ». Spectacle humoristique en chansons qui a su divertir le public de tout âge. Une partie de celui-ci connaissait visiblement déjà le répertoire des artistes. Les plus jeunes s'en sont donnés à cœur joie. Les petits comme les grands ont apprécié cette représentation, jouée à guichet fermé, et suivie d'une petite collation.



Les photos sont disponibles sur le site internet de la commune <http://www.vetroz.ch>



Merci d'avoir répondu présents à nos différentes invitations et de nous avoir accompagnés tout au long de la saison.

La commission culturelle vous adresse tous ses vœux pour cette nouvelle année 2019 et vous convie à sa prochaine saison qui fera « Appel à vos sens ». Réservez d'ores et déjà la date de notre première rencontre : le jeudi 21 février 2019 où vous devrez fermer les yeux et vous laisser guider. A tout bientôt.

*Pour la commission culturelle
Lydia Moix, présidente*



© Studio Bonnardot

MÉRITES SPORTIFS ET CULTURELS - CONCERT DE NOËL

La salle de Bresse a accueilli, le samedi 22 décembre 2018, un nombreux public pour le traditionnel concert de Noël de nos deux belles fanfares, l'Union et la Concordia, dirigées de main de maître par Christophe Jeanbourquin et Bertrand Moren.



© Studio Bonnardot

Durant le concert, la Municipalité a remis les mérites sportifs et culturels, ainsi que 4 mentions particulières aux personnes et sociétés suivantes :

- mérite sportif individuel à Célia Rey : championne romande catégorie Test 1 FSG,
- mérite culturel individuel à Lionel Fumeaux : vice-champion d'Europe des solistes,
- mérite sportif collectif à l'équipe Hélios U17 F : championne suisse, championne conférence ouest, championne valaisanne et lauréate de la coupe valaisanne,
- mention particulière à Céline et Stéphanie Boulnoix : vice-championnes du British open 2018 avec le Valaisia Brass Band,
- mention particulière à Tristan Fanelli et Kevin Pacios : deuxièmes de la Coupe d'Europe des clubs avec l'équipe junior de la communauté d'athlétisme du Valais Romand (COAVR),

- mention particulière à Alain Vergère : titulaire d'une médaille nationale dans chacune des 7 disciplines que compte le monde du billard et du snooker
- mention particulière à Raphaël Roh : création d'une maison énergétique.

La Municipalité félicite tous ces champions et les remercie de faire connaître notre commune de Vétroz au-delà de nos frontières et cette année, en particulier, de porter les couleurs de notre village à travers toute l'Europe.



© Studio Bonnardot

La collecte en faveur de l'association « Sourire d'un Ange » a rencontré un grand succès grâce à votre générosité. La fête fut belle. Merci aux champions, aux fanfares et à vous, nombreux Vétrozaines et Vétrozains, présents en cette veille de Noël.

*Pour la commission culturelle
Lydia Moix, présidente*

ÉCOLES

Plan de scolarité 2019-2020

Début des cours : lundi 19 août 2019 le matin

Fin des cours : vendredi 19 juin 2020

Jours effectifs de classe : 167

Automne

début des congés : mercredi 23 octobre 2019 à midi
reprise des cours : lundi 04 novembre 2019 le matin

Noël

début des congés : vendredi 20 décembre 2019 le soir
reprise des cours : lundi 06 janvier 2020 le matin

Carnaval

début des congés : vendredi 21 février 2020 le soir
reprise des cours : lundi 02 mars 2020 le matin

St-Joseph

jeudi 19 mars 2020

Pâques

début des congés : jeudi 09 avril 2020 le soir
reprise des cours : lundi 20 avril 2020 le matin

Ascension

début des congés : mercredi 20 mai 2020 à midi
reprise des cours : lundi 25 mai 2020 le matin

Pentecôte

lundi 01 juin 2020

Fête Dieu

le jeudi 11 juin 2020

BIBLIOTHÈQUE

Pour la Nouvelle Année, voici les dates de nos nombreuses animations !

Rendez-vous avec :

« Les Ateliers-lecture » les mardis

- 15 et 29 janvier 2019
- 12 et 26 février 2019
- 12 et 26 mars 2019
- 09 et 16 avril 2019
- 14 et 28 mai 2019

« Les Après-midis Scrabble » les vendredis

- 22 février 2019
- 22 mars 2019
- 12 avril 2019
- 24 mai 2019

Chaque deux mois, retrouvez notre « Coin BiblioSanté » avec nos différents thèmes pour garder ou retrouver la forme tout au long de l'année.

Pour plus d'informations visitez notre site
www.vetroz.bibliovs.ch
027 345 37 84

Et n'oubliez pas

- D'aller rendre visite à la « Ruche à livres » à la place St-Marc.
- De consulter notre site qui vous informera de:
 - Nos coups de cœur
 - Nos nouveautés
 - Nos animations



Au plaisir de vous retrouver nombreux à la Bibliothèque !

Les bibliothécaires

AGENDA DES MANIFESTATIONS

1^{er} semestre 2019

JANVIER 2019

- 8 Reprise des répétitions - Concordia
- 12-13 Rose Cup FC Vétroz – Tournoi équipes féminines
- 20 Loto CAV
- 26 Souper annuel de la Concordia

FEVRIER 2019

- 2 Junior Slow Melody Contest – Vétroz
- 23 Championnat valaisan jeunesse CAV

MARS 2019

- 1 Carnaval des écoles
- 3 Loto Ski Club
- 9 Concert Fanfare Union
- 13-20-27 Soupes de carême et chemin de croix
- 15 Repas de soutien du FC Vétroz.
- 18 Concert de la Fanfare Concordia
- 30 Concert du Chœur-mixte
- 30-31 «Espresso Contest» à Flaach ZH

AVRIL 2019

- 3-10 Soupes de carême et chemin de croix
- 6 Vente-échange APEV
- 20-27 Camp de Pâques du CAV au Lavandou
- 22-23-24 Camp Poly-sportif aux Plantys FC
- 28 Amicale des fanfares à Conthey - Fanfare Union

MAI 2019

- 4 Fanfare Union à Bagnes – 125ème anniversaire
- 5 Festival de chant à Veysonnaz – Chœur-mixte
- 10-11-12 Week-end musical de préparation pour la Fête cantonale - Concordia
- 12 Festival des fanfares à Saxon – Fanfare Union
- 18 Fanfare Union invitée à Rossinière – Concert de gala
- 18 - 19 Festival à Fully Concordia
- 24 AG Uni Pop à Chamoson
- 29-30-31 et 1er juin Camp d'entraînement moyens CAV
- 30 mai Ascension – 1ères communions – procession Fanfares
- 31 mai - 1 juin Camp d'entraînement petits CAV
- 31 mai et 1 - 2 juin Vétroz se déplace à Beaumont

JUIN 2019

- 1 Auditions fin de saison EMU
- 1-2 Festival ATFVR à St-Martin - Tambours
- 7 Spectacle VAG
- 7-8-9 Fête cantonale des fanfares à Naters - Fanfares Union et Concordia
- 8 Fête du foot
- 20 Fête-Dieu et procession
- 21-23 Fête de URTF à Sierre (Tambours)

NONAGÉNAIRES

90 ans de Madame Gisèle Fumeaux



Mme Gisèle Fumeaux née le 09.10.1928

Le 9 octobre dernier, Mme Gisèle Fumeaux fêtait son anniversaire en présence des représentants du Conseil municipal. Madame Fumeaux habite l'ancien moulin au sommet du village, d'où elle jette un regard bienveillant sur la commune.



FOYER HAUT-DE-CRY INAUGURATION DES NOUVELLES STRUCTURES ET JOURNÉE PORTES OUVERTES

Après plus de 9 ans de gestion de projet, le Foyer Haut-De-Cry a inauguré ses nouvelles structures le 28 septembre 2018. Lors de cette journée, c'est plus de 700 personnes qui sont passées visiter les nouveaux locaux. Nous remercions la population d'avoir été aussi présente et intéressée à la vie de cette institution.

Les travaux d'agrandissement ont été nécessaires afin de répondre aux besoins des personnes âgées en leur proposant davantage de lits pour un accueil de long séjour (24 lits qui s'ajoutent aux 75 lits existants), des lits de court séjour (10 lits), ainsi que d'un foyer de jour de 12 places. L'objectif à terme est de pouvoir répondre à l'ensemble des informations, des besoins de soins et d'accompagnement de la personne âgée, même si certains services ne sont pas réalisés par le home, comme par exemple les soins à domicile. De plus avec cet agrandissement, les locaux du bâtiment actuel ont été adaptés pour améliorer l'accueil des pension-

naires ainsi que de plusieurs adaptations technologiques.

La concrétisation de cet agrandissement est le fruit d'une collaboration à divers degrés qui s'est réalisée avec le personnel du Foyer. Au début du projet, l'ensemble des collaborateurs ont émis leurs désirs sur la base des plans initiaux. Puis, c'est avec les Chefs des services du Foyer (Soins, Hôtelier, Cuisine, Technique) que le projet a pris forme en collaboration avec le bureau d'architecture.

Avec cet agrandissement, c'est toute l'entreprise qui s'est restructurée. Nous avons engagé des personnes spécialisées en qualité de Cliniciens, Gestion de projet, Spécialiste de la formation, Ressources humaines, Economistes d'entreprise. Nous préparons les repas pour les structures d'accueil (écoles, UAPE) de la commune de Conthey. Nous traitons en plus du linge des pensionnaires le linge de la literie grâce à l'agrandissement de notre buanderie.

Après le déplacement d'environ 30 pensionnaires en fin d'année 2018 ainsi que la réfection de certaines zones dans le bâtiment actuel, l'ensemble des services devraient être opérationnel ce mois de janvier 2019.

*Pour le Foyer Haut-De-Cry
Michel Eric Lamon, directeur*



RÉTROSPECTIVE ASOV 2018

Déjà en 2019 ! Que le temps passe si vite. Alors faisons un petit bon en arrière pour voir ce qui s'est passé à l'ASOV en 2018.

L'ASOV a ouvert ses portes avec le bus de l'animation et le local JV, sur 55 mercredis après-midis, samedis après-midis et vendredis soirs, à plus de 2000 jeunes qui ont pu profiter d'un lieu sécurisé qui leur permet de développer des compétences et de créer des projets. Durant ce temps d'accueil (appelé accueil libre) les jeunes pouvaient pratiquer des activités tels que le foot, l'unihockey, des jeux de sociétés, faire des bricolages, etc., mais surtout s'initier aux étapes pour créer un projet.



En effet, plusieurs groupes de jeunes allant de 10 à 17 ans se sont essayés à la mise en place de soirée ou de sorties. Ce sont les premiers pas pour créer des événements sur la commune, et ils sont encore plus motivés à en créer de nouveaux pour 2019. Attendez-vous à de belles surprises !

Durant les vacances scolaires (Carnaval, Pâques, Été, Automne), l'ASOV, en collaboration avec les jeunes vétrozains a mis sur pied des programmes d'activités variés avec des sorties, des ateliers cuisines, des soirées, etc. Durant ces périodes, 538 jeunes sont venus découvrir une nouvelle ville, créer des décors pour une soirée, cuisiner, ou encore simplement passer du temps entre amis.

Nous pouvons donc dire que la jeunesse de Vétroz va bien et qu'elle vous réserve de belles surprises pour 2019.

Si toi aussi tu as des idées de sorties, de soirées ou d'atelier, n'hésite pas à prendre contact avec Nathalie Zanardini, l'animatrice socioculturelle, par mail (nathalie.zanardini@vetroz.ch) par téléphone (079 937 84 06) par Facebook (Asov Vétroz) ou par Instagram ([animation_vetroz](https://www.instagram.com/animation_vetroz))

Nous avons également participé à des événements locaux comme le carnaval des enfants, le camp Polysport, le marché de Vétroz et le téléthon, où les jeunes ont tenu des stands et créé des animations avec enthousiasme. De plus l'ASOV a également été présente lors de la fête de la Madeleine et au Festival des Fanfares en mai dernier.



De plus, nous avons lancé un défi à la population de Vétroz avec la Suisse Bouge qui a motivé plus de 2500 personnes à célébrer le mouvement à travers différentes activités mise en place avec les sociétés locales, les privés et les habitants de la commune. Ce projet sera de retour en 2019, avec quelques nouveautés. Soyez prêts!

Les habitants de Vétroz se sont également mobilisés pour organiser les fenêtres de l'Avent afin d'illuminer le village en attendant Noël. Ce fut splendide et un grand merci aux familles, structures et organisations de la commune, qui ont été d'accord de jouer le jeu.



En gros, tous ces projets, c'est grâce à vous! Car sans vous, l'ASOV n'existerait pas et ne pourrait pas mettre tout cela en place avec la jeunesse vétrozaine et les habitants de la commune. Alors un grand merci et rendez-vous en 2019 pour de nouvelles aventures !

*Pour l'ASOV
Nathalie Zanardini, responsable*

ATELIER LECTURE

Histoires
pour petits enfants et leurs parents

Histórias para as crianças e seus pais
Tregime për fëmijët e vegjël dhe prindërit e tyre
Stories for young children and their parents
Cuentos para niños pequeños y sus padres
Racconti per i bambini ei loro genitori

ANIMATION
de 9h30 à 10h30
gratuite et sans inscription

Une animatrice raconte des histoires adaptées aux enfants en bas âge pour qu'ils découvrent le monde enchanté du livre et de la langue française.
C'est un moment d'éveil, de rencontres et d'intégration.

L'atelier a lieu de **9h30 à 10h30**
gratuitement et sans inscription

Il est ouvert à tous les enfants
de 0 à 5 ans accompagnés d'un parent.

Dates

- 15 et 29 janvier 2019
- 12 et 26 février 2019
- 12 et 26 mars 2019
- 9 et 16 avril 2019
- 14 et 28 mai 2019

Rendez-vous
à la bibliothèque communale
Rte de l'Abbaye 42
1963 Vétroz

Atelier lecture
deux mardis par mois à la bibliothèque

Renseignements
Bibliothèque communale - Rte de l'Abbaye 42 - 1963 Vétroz
027 345 37 84 - bibliotheque@vetroz.ch - vetroz.bibliovs.ch

Contact du délégué à l'intégration
Stéphane Roduit - Délégué régional à l'intégration
027 565 20 95 - stephane.roduit@conthey.ch
Présence les jeudis

Logo of the Swiss Confederation (Confédération suisse / Confederaziun Svizra / Confederaziun Svizra / Confederaziun Svizra) and the Canton of Valais (CANTON DU VALAIS / KANTON VALAIS) are also present.

Pour les enfants 0 à 5 ans accompagnés d'un adulte

L'ASOV ET LE SERVICE D'INTÉGRATION DÉMÉNAGENT

Afin de mieux pouvoir vous accueillir, le service d'intégration et l'ASOV déménagent sous la place des Vignerons dans l'une des deux salles.



Vous pourrez y retrouver un nouvel Espace Jeunes. Jusqu'à présent le local JV était l'espace dédié à la jeunesse, mais changement de lieu, donc changement de nom. Vous pourrez venir le découvrir dès le 9 janvier avec une table de bil-

lard, un baby-foot, un espace canapé, une petite buvette, des jeux de sociétés, des jeux vidéo, un espace bricolage, etc. Tout ceci est mis à disposition des jeunes de 10 à 25 ans les mercredis après-midi et un vendredi sur deux.

Le service d'intégration sera également en poste dans cette nouvelle salle. Un espace de réunion sera également aménagé afin de pouvoir mieux accueillir les nouveaux arrivants de la commune, les personnes migrantes et toutes celles qui ont envie de participer aux projets d'intégration. La déléguée sera présente les mardis et les jeudis au bureau.

Nous nous réjouissons de vous y accueillir. Donc n'hésitez pas à venir nous faire un petit coucou, c'est avec plaisir qu'on vous y recevra.

Pour l'ASOV
Nathalie Zanardini, responsable

TÉLÉTHON DU 8 DÉCEMBRE 2018

L'Amicale des Sapeurs-Pomiers de la Lizerne remercie la population qui s'est arrêtée en nombre lors du Téléthon 2018. Malgré le temps maussade, la fête fût belle.

Un grand merci aux Samaritains de Conthey, à l'ASOV ainsi qu'aux Scouts de Vétroz pour leur participation et leur aide durant cette journée.

Un merci tout spécial à la GuggenMusik La Schtrabatze pour l'animation musicale tout au long de la journée. Ils ont réussi à réchauffer l'ambiance avec leur musique.



Merçi



Merci à la Commune de Vétroz pour la mise à disposition de la salle des Plantys. Ceci nous a permis de proposer un espace chauffé aux personnes présentes.

*François Millius
Président ASPL*

CAFÉS RENCONTRES

Un mercredi sur deux, le service d'intégration se déplace dans les différents cafés de la commune de Vétroz.

Ces cafés rencontres permettent à toutes et tous de pouvoir se rencontrer et créer du lien social dans la commune.

Ces soirées sont destinées à toutes les personnes qui désirent passer un moment convivial en discutant autour d'une boisson offerte par le service d'intégration. Elles sont ouvertes à tout le monde, pas uniquement aux habitants de Vétroz, c'est-à-dire aux nouveaux arrivants de la région, élèves des cours de français du district, parrains-marraines culturels, aux personnes seules ou en couple, jeunes et moins jeunes, etc., tout le monde est invité et est le bienvenu.

Ce projet est né à Vétroz mais tend à se développer dans tout le district dès septembre 2019.

Alors si vous avez envie de nous rejoindre n'hésitez pas, on vous accueille avec plaisir !

Pour plus d'informations :

Déléguée à l'intégration - Nathalie Zanardini - Route de l'Abbaye 31 - 1963 Vétroz - 027 345 37 85

Programme	
Café Concordia.....09 janvier Route Cantonale 105	Botza Beach.....10 avril Route du Camping 1
Café des Vergers.....23 janvier Avenue des Vergers 25	Café des Vergers.....01 mai Avenue des Verger 25
Chez Chen.....06 février Avenue de la Gare 1	Le Kidam.....15 mai Route Cantonale 10
Le Kidam.....20 février Route Cantonale 10	Le Relais du Valais.....05 juin Route de l'Abbaye 35
Le Relais du Valais.....13 mars Route de l'Abbaye 35	Botza Beach.....19 juin Route du Camping 1
Café Concordia.....27 mars Route Cantonale 105	

Information et contact :
Service D'Intégration
Nathalie Zanardini 027 345 37 85
Route de l'Abbaye 31 1963 Vétroz

ASOV PROGRAMME PRINTEMPS 2019

L'ASOV répartit son temps d'accueil dans deux espaces différents : l'Espace Jeunes et le Bus'Anim.

C'est quoi l'Espace Jeunes ?

C'est un lieu d'accueil ouvert aux jeunes de 10 à 25 ans, qui permet de pratiquer des activités, de faire des rencontres, de se détendre, où tu pourras trouver un billard, un baby-foot, un coin canapé, une buvette, des jeux de société, des jeux vidéo, etc. C'est également un lieu participatif et collaboratif ! En mettant en place des projets qui émanent directement des jeunes comme par exemple des soirées, des sorties, des activités créatives, des activités sportives, un festival de musique, ... L'idée c'est de réfléchir ensemble pour réaliser tes envies.

Où et quand ?

L'Espace Jeunes se trouve sous la place des Vignerons, derrière l'UAPE.

Horaires d'ouverture :

- Les mercredis après-midi de 14h00 à 18h00 du 9 janvier au 29 février, dès 10 ans
- Un vendredi soir sur deux de 17h00 à 22h00 dès le 11 janvier, pour les jeunes dès le cycle

C'est quoi le Bus'Anim ?

Les objectifs du Bus'Anim sont les mêmes que pour l'Espace Jeunes, la seule différence, c'est que grâce au bus, les professionnels de l'animation vont à la rencontre des jeunes dans les quartiers de la commune.

Où et quand ?

Le Bus'Anim sera à la cour d'école des Plantys à partir du 13 mars jusqu'au 19 juin, les mercredis après-midi de 14h00 à 18h00.

Point Information Jeunesse

L'ASOV est également présente pour t'aider dans tes docs, tes études, recherche de métiers, de jobs (CV, lettre de motivation, etc.), si tu as des soucis de santé, dans ta famille, à l'école, ou si tu as juste envie de parler à quelqu'un avec discrétion. Si tu as besoin d'information ou que tu veux me contacter : Nathalie Zanardini 079 937 84 06, asov@vetroz.ch, je prendrais le temps de t'écouter et de trouver des solutions avec toi.

Pour l'ASOV

Nathalie Zanardini, responsable

ESPACE JEUNES

Mercredi 14h00-18h00

- 9 Aménagement de l'Espace Jeunes
- 16 Tournois jeux vidéo - Cuisine
- 23 Tournois baby-foot - Cuisine
- 30 Jeux de société - Cuisine

Vendredi 17h00-22h00

- 11 Souper à l'italienne
- 25 Souper - Hot Dog

JANVIER

BUS ANIM - PLANTYS

Mercredi 14h00-18h00

- 13 Accueil aux Plantys - jeux extérieurs
- 20 Accueil aux Plantys - jeux extérieurs
- 27 Accueil aux Plantys - jeux extérieurs

ESPACE JEUNES

Vendredi 17h00-22h00

- 15 Soirée Jeux Vidéo
- 29 Souper à l'américaine

VAC'S CARNAVAL

4 au 9 Programme à venir

FÉVRIER

MARS

ESPACE JEUNES

Mercredi 14h00-18h00

- 6 Création du Char de Carnaval
- 13 Création du Char de Carnaval
- 20 Création du Char de Carnaval
- 27 Création du Char de Carnaval

Vendredi 17h00-22h00

- 8 Crêpes Party
- 22 Soirée Ciné et Pop Corn



© Studio Bonnardot

PROMOTIONS CIVIQUES 2018

Lors de la cérémonie des promotions civiques, les jeunes adultes vétrozains ont reçu un « Passeport valaisan » en cadeau symbolique. Un autre jeune vétrozain, M. Grégory Zermatten, initiateur de ce projet a eu l'occasion de leur présenter la naissance de sa start-up, et a ainsi pu démontrer que la création d'une entreprise était chose possible, même pour des jeunes.

Aeschlimann Dylan
 Alami Farzana
 Allet Céline
 Antonin Joël
 Atayi Elisabeth
 Azizi Khatereh
 Bakashala Emmanuel
 Berhane Thomas
 Bernardo Neves Alexandre
 Emmanuel
 Bollani Mélissa
 Bregy Valérie
 Bregy Caroline
 Carron Lucie
 Carruzzo Tristan
 Cavalli Serena
 Chétouiou Raslen
 Cotter Justine
 De Paiva Solène
 Delettre Annaelle
 Demir Nurgül
 Dessimoz Delphine
 Dias de Matos Micael

Duc Mathieu
 Dumont Axelle
 El Ktif Ismaël
 Ernotte Jérémy
 Favre Laurie
 Fellay Pauline
 Fernandes Febre Kevin Tia-
 go
 Follonier Marie
 Gaillard Prune
 Gallegos Farfan Valérie
 Gallicchio Christian
 Germanier Sacha
 Germanier Dylan
 Giannini Alessio Andrea
 Giannini Alan
 Guerra Vieira Luis Carlos
 Guignet Quentin
 Henriques Chambel Joao
 Filipe
 Ibrahim Said
 Ibrahim Mohammed Kher
 Kohler Thomas

Kuster Zoé
 Leitao Ferreira Juliana
 Llor Lucas
 Lopes Monteiro Cinthia
 Maalmarungan Yarinie
 Mabillard Lucas
 Marguet Olinka
 Marques Jérémy
 Martinez Juan Pablo
 Moix Timothée
 Moix Mylène
 Morand Céline
 Moreira Soares Ricardo
 Jorge
 Moreiras Aoinha Bryan
 Müller Amélie
 Murillo Miano Danilo
 Myter Lara
 Negash Elias
 Neuenschwander Caryl
 Nguyen Nhu Tuyên
 Nicevic Aisa
 Oliveira Pereira Eloi

Pacios Cédric
 Pereira Yannick
 Perna Veronica
 Pulgas Catarina
 Rajenthiran Anusan
 Rey Lucie
 Rodrigues Freitas José Artur
 Rodrigues Gomes Markus
 René
 Roh Lesley
 Roh Samuel
 Rosario Alexandre
 Roth Loïc
 Sager Morgane
 Salamin Elodie
 Santos Do Rio Erik Miguel
 Savioz Alicia
 Schrago Laurena
 Suleski Arlind
 Woods Kalea Sherron
 Yigzaw Aman



© Studio Bonnardot



© Studio Bonnardot

EAU POTABLE

L'eau peut abriter de nombreux micro-organismes (bactéries, parasites, virus) dont certains peuvent provoquer des maladies chez l'homme. Pour maîtriser le risque infectieux, la qualité microbiologique de l'eau est gérée en permanence. Des valeurs de tolérance microbiologique doivent être respectées.

L'eau peut également contenir des particules en suspension ou des éléments chimiques dont il convient de vérifier la teneur, afin de maîtriser les risques d'altération de la santé des consommateurs. C'est ainsi que la turbidité (eau trouble), la teneur en substances minérales dissoutes et en cations, la présence de pesticides et d'arsenic sont analysées.



En tous temps, le Canton surveille les approvisionnements en eau potable des communes valaisannes. Les inspecteurs de denrées alimentaires exécutent des inspections basées sur les risques et prélèvent

des échantillons. Dans le cadre de ces inspections, l'autocontrôle du service des eaux, la qualité de l'eau potable ainsi que l'état des installations sont vérifiés et le laboratoire cantonal effectue les analyses des échantillons d'eau prélevés. Durant l'année 2018, 18 campagnes d'échantillonnages ont été menées. Tous les échantillons prélevés sur le réseau de distribution correspondent aux exigences légales pour les paramètres analysés.

La dureté de l'eau

L'eau passe sur des couches rocheuses, sur des pierres et des graviers avant d'émerger à la surface et d'être consommable par l'homme. Au fil de son parcours, elle se charge de particules de calcium, de magnésium et de nombreux autres minéraux. Plus l'eau potable contient de calcaire et de magnésium dissous, plus elle est dite dure. La dureté n'altère pas sa qualité. L'eau de Vétroz est une eau moyennement dure.

Valeurs, 1° F = 10 mg/L de carbonate de calcium :

0-7	Eau très douce
7-15	Eau douce
15-25	Eau moyennement dure
25-32	Eau assez dure
32-42	Eau dure
Plus de 42	Eau très dure

Traitements de l'eau

L'eau pompée dans la nappe phréatique ne subit aucun traitement dans la plupart des stations de pompage. Vétroz dispose de deux stations de

pompage : une du côté d'Aproz (terrain d'aéromodélisme), et l'autre dans la plaine du Botza.

L'eau des sources de Motelon (vallée de Derborence) subit une légère désinfection par rayonnement UV et les installations sont périodiquement désinfectées par chloration pour anticiper tout risque. Cette eau passe au travers de membranes d'ultrafiltration afin d'éliminer toutes les particules microscopiques pouvant être présentes. Cette installation (voir illustration ci-dessous) se trouve à l'entrée de la vallée de Derborence, au lieu-dit « Petit-St-Bernard ».



Usine d'ultrafiltration du « Petit-St-Bernard »

Provenance de notre eau potable

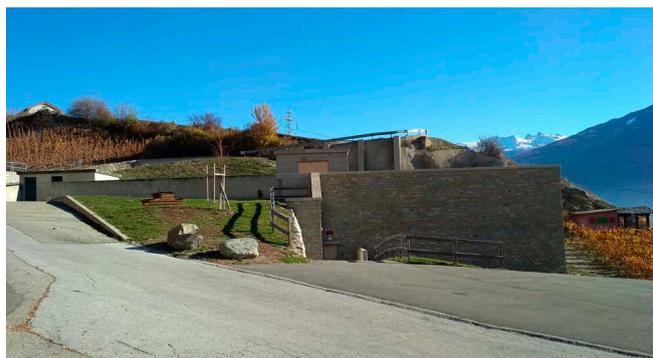
En 2017, 3.1 mio de m³ d'eau potable ont été captés depuis la vallée de Derborence. Cette eau est ensuite turbinée au réservoir de Péteille. L'eau est consommée à 45% par Vétroz, 34% par Ardon et 8% sont prélevés en amont par Aven. Un trop-plein de 13% est rejeté dans les canaux, en aval de la station de turbinage, principalement lors de la période de fonte des neiges.

La quantité d'eau provenant des captages en montagne est tributaire des saisons et des conditions météorologiques. En été notamment, il y a beaucoup moins d'eau captée, tandis que la consommation des ménages augmente. Les puits de pompes du Botza et d'Aproz prennent le relais et assurent un approvisionnement complémentaire depuis la nappe phréatique. En cas d'utilisation accrue de cette ressource (par exemple arrosages estivaux), ces infrastructures ne suffisent plus et des restrictions sont mises en œuvre afin de garantir l'approvisionnement en eau potable (usage domestique) pour toute la population, comme ce fût le cas lors des 2 précédents étés.

En 2017, plus de 120'000 m³ d'eau ont été pompés de la nappe, principalement durant la sécheresse de l'été.

Turbinage des eaux :

Depuis l'été 2016, les eaux issues de la vallée de Derborence, traitées à l'usine d'ultrafiltration du «Petit-St-Bernard », sont turbinées au réservoir de Péteille. En 2017, la production a atteint un peu plus de 3.5 mio de kWh, la part de Vétroz se montant à 36%. A titre de comparaison, un ménage moyen suisse, composé de 4 personnes, consomme 4'400 kWh/an.



Réservoir et turbinage de Péteille

Fuites sur le réseau d'eau potable

Ces derniers mois, des fuites d'eau importantes ont été constatées, ou sont supposées, sur tout le réseau d'eau potable : Il est estimé que 30 à 50% de l'eau traitée part aux oubliettes. Il est primordial de remédier à ce problème. La Municipalité a donc

porté à son budget 2019 le mandat pour la détection de ces fuites d'eau qui permettra de prévenir tout gaspillage de cette denrée très précieuse. Les travaux consistent à la pose de capteurs sur les vannes principales existantes sur tout le réseau communal, qui permettront de définir précisément les endroits où ces fuites d'eau se répandent, que ce soit sur le domaine communal ou privé. Le réseau d'eau potable est constitué de conduites privées (raccordement au réseau public) pour 2/3 de sa longueur et 1/3 de conduites publiques (réseau de distribution).

Ecobilan

Un écobilan représente l'ensemble de l'impact global sur l'environnement d'un produit, du début à la fin de sa vie. Le bilan permet de comparer différents produits et montre où une action est efficace pour réduire l'impact sur l'environnement. L'eau potable est jusqu'à 100 fois plus écologique, c'est-à-dire nécessite jusqu'à 1000 fois moins d'équivalent CO2, que l'eau minérale étrangère pour une qualité de niveau supérieur.

*Pour le Service technique
André Fontannaz, président
Nicolas Berner, chef technique*

DÉBLAIEMENTS DE LA NEIGE

La Municipalité profite de l'occasion pour rappeler certaines instructions concernant le déblaiement en général sur le territoire communal, comme le prévoit la législation sur les routes.

En temps de neige, les propriétaires et gérants d'immeubles sont tenus de dégager immédiatement la neige amassée sur leurs accès même si cette dernière a été accumulée par les engins de la collectivité publique. La neige des accès privés ne doit pas être évacuée sur le domaine communal. Si tel n'est pas le cas, elle pourra être débarassée par les soins des services communaux aux frais des propriétaires.

Il est également important de ne laisser aucun obstacle (véhicules, container, etc.) en bordure ou sur la voie publique qui pourrait gêner le déneigement. Toute négligence ou infraction sera sanctionnée.



lacion.

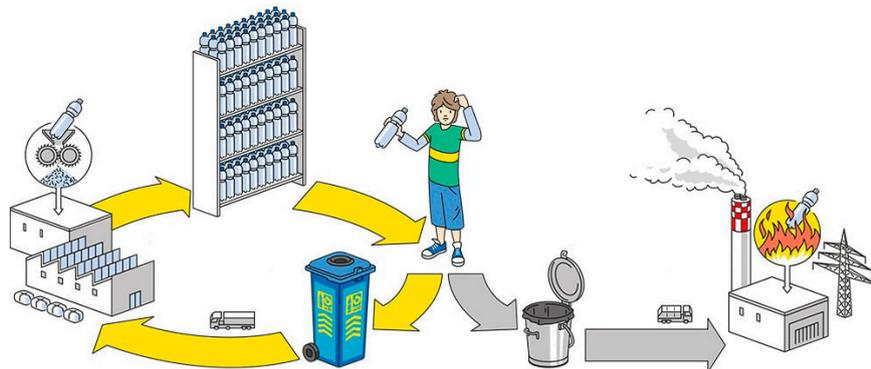
Pour diminuer la pollution, le salage du réseau routier est réduit au minimum, cela suppose une prudence accrue des utilisateurs et une adaptation aux conditions de circu-

Nous remercions les habitants pour leur collaboration.

*Pour le Service technique
André Fontannaz, président
Nicolas Berner, chef technique*



MIEUX VAUT RECYCLER DU PET QU'INCINÉRER!



RECYCLAGE DES BOUTEILLES « PET »

Dans le courant de l'été, les éco-points communaux ont été uniformisés, et leurs capacités augmentées, et sont désormais équipés de conteneurs « Molok » pour le recyclage du verre, de l'alu, du papier/carton ainsi que des bouteilles à boissons en PET. Dans l'ensemble, les citoyens jouent le jeu mais il reste encore quelques points à améliorer.



Lorsque la matière collectée contient trop de corps étrangers, le cycle fermé des bouteilles est menacé, d'où l'importance d'être méticuleux dans le tri !



En cas de présence trop importante de corps étrangers dans le conteneur, l'ensemble du conteneur peut être refusé par le recycleur. La Municipalité doit alors acheminer ces matériaux pour incinération et cette action entraîne des frais écologiques et économiques supplémentaires pour la commune.

Il est constaté chaque semaine que des déchets ne sont pas jetés dans les bons conteneurs. Par exemple, il est fréquent de retrouver du papier ou des emballages divers dans les conteneurs pour bouteilles à boissons en PET. Afin de vous aider à vous y retrouver dans votre tri, voilà ci-dessous les explicatifs concernant ce tri minutieux.

Si vous avez un doute sur la collecte de PET, posez-vous les trois questions suivantes :

 <p><u>Uniquement bouteilles à boissons en PET.</u></p> <p>A jeter dans le conteneur « PET » uniquement des emballages ayant le logo ci-dessus inscrit sur l'étiquette.</p> 	 <p>Ce symbole de forme triangulaire n'est pas une indication de tri, mais une indication de la matière utilisée par les producteurs.</p> <p>Certains emballages peuvent être élaborés à partir de matériaux composites, combinant plusieurs sortes de plastique dans un même emballage ou possédant des barrières contre les U.V. ou l'air, empêchant tout recyclage. Les emballages avec ce logo inscrit au dos, qui ne sont pas des bouteilles à boissons en PET, sont à jeter avec les ordures ménagères.</p>
---	---

 <p>S'agit-il d'une bouteille?</p>	 <p>Contenait-elle une boisson?</p>	 <p>La bouteille est-elle en PET?</p>	 <p>3 x oui? Alors hop, dans la collecte du PET.</p>
---	--	--	---

Si vous répondez par l'affirmative à toutes ces questions, cette bouteille peut être éliminée avec le PET. Dans le cas contraire, jetez l'emballage avec les déchets ménagers ou dans la collecte des bouteilles en plastique auprès de la plupart des commerces de détail.

Nous vous remercions pour votre compréhension, votre aide et votre vigilance.

*Pour le Service technique
André Fontannaz, président
Nicolas Berner, chef technique*

Recyclage en circuit fermé

Les bouteilles pour boissons recyclées servent à en fabriquer de nouvelles. Ce cycle fermé du PET exige toutefois une extrême pureté de la matière collectée. La production de nouvelles bouteilles est possible uniquement avec des bouteilles à boissons en PET.

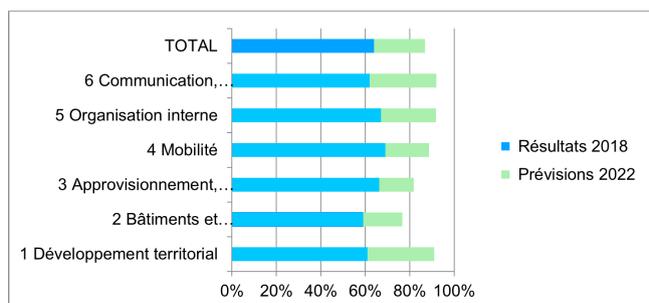
VERS UNE CONFIRMATION DU LABEL CITÉ DE L'ÉNERGIE



Vétroz
european energy award

Le label Cité de l'énergie récompense les communes qui s'engagent de façon permanente en faveur de l'utilisation efficace de l'énergie, de la protection du climat, des énergies renouvelables et d'une mobilité respectueuse de l'environnement. Il atteste de la mise en œuvre d'une politique énergétique et climatique à la fois cohérente et pragmatique. Labellisée depuis 2010, la commune de Vétroz est en cours de recertification (le label doit être reconfirmé chaque quatre ans).

En 2018, le groupe de travail formé de Fabien Papilloud, conseiller communal, Nicolas Berner, technicien communal et Jérôme Bétrisey, responsable des constructions, accompagné de la conseillère Cité de l'énergie Sonia Morand, a listé toutes les mesures réalisées par la commune ces quatre dernières années dans six domaines d'action (voir graphique ci-dessous). Sur cette base, la commune atteint le résultat de 64% (avant audit), soit 3% de plus qu'en 2014. Le programme de politique énergétique et le plan d'actions ont été



ensuite actualisés, validés par le Conseil communal, avant d'être évalués par un auditeur externe.

Les actions principales mises en place ces dernières années sont les suivantes :

- mise en place d'indicateurs permettant de suivre l'atteinte des objectifs fixés en matière énergétique (réduction de la consommation d'énergie, augmentation de la part d'énergies renouvelables, production d'électricité locale, etc.)
- planification de la mobilité à l'échelle communale et régionale (Agglo Valais central)
- audits énergétiques et comptabilité énergétique de tous les bâtiments communaux

- assainissement de l'éclairage public, très efficace depuis (6.7 MWh/km an en 2017, 10.8 en 2014, 16 en 2010)
- nombreuses actions en faveur de la biodiversité (Botza, meunières, fauche...)
- zones de limitation de vitesse étendues, réseau piéton et cycliste développé, transports publics attractifs
- communication et information sur l'énergie, la mobilité, les déchets (Vétrozpective, site internet)

Le futur plan d'actions, pour les années 2019 à 2022, contient de nombreuses mesures, dont voici un panel non exhaustif :

- établissement d'une planification énergétique territoriale sommaire
- intégration d'éléments énergétiques dans le cadre de la révision du RCCZ et du PAZ
- rehaussement de l'école de Bresse (label Minergie et installation de panneaux solaires photovoltaïques)
- augmentation de la production électrique par microturbinage à Péteille
- agrandissement de la STEP
- organisation de la collecte des déchets alimentaires
- mise en œuvre du concept de mobilité par «bulle»
- réaménagement des routes des quartiers de La Millière et de La Jonction (élargissement des torrents, mobilité douce)
- zone de rencontre au centre du village
- concept de circulation piéton et cycliste reliant Vétroz à la zone commerciale de Conthey
- centralisation et gestion des achats communaux en fonction de critères énergétiques et environnementaux
- en collaboration avec les écoles, mise en place d'une journée sur le développement durable
- organisation de manifestations en lien avec l'énergie : Wave Trophy, Journée du Soleil, etc.

Le programme est ambitieux et permet à toute notre commune de participer à la Stratégie énergétique 2050 !

Pour tout renseignement complémentaire, l'administration communale se tient à votre disposition.

*Pour la commission Énergie et Environnement
Fabien Papilloud, président*



CHANGEMENTS AU SEIN DU CORPS DES SAPEURS-POMPIERS DE LA LIZERNE.

Nous avons le plaisir de vous informer des changements au sein du corps des sapeurs-pompiers de la Lizerne et plus particulièrement de l'état-major qui est dès à présent composé de :

- Fabrice Larmandieu : Commandant
- Florent Germanier : Remplaçant du commandant
- Sébastien Daven : Responsable du matériel
- Frédéric Bourquin : Responsable de l'instruction
- Michel Huerlimann : Quartier-maitre

Nous donnons toute notre confiance à cette nouvelle équipe pour garantir un bon état de préparation des femmes et hommes qui forment le corps des sapeurs-pompiers. Nous tenons à les remercier pour leur disponibilité et leur souhaitons plein succès dans la réussite des missions qui leur sont confiées.

*Pour la commission intercommunale du Feu
Fabien Papilloud, président*

Le mot du commandant



Par ces quelques lignes, j'ai le plaisir de me présenter. Voilà environ deux mois que j'ai pris le commandement du CSPL (Corps des sapeurs-pompiers de la Lizerne). Marié avec deux magnifiques petites filles, je suis entré au CSPL en 2010 à l'âge de 28 ans. Après avoir gravi progressivement les échelons, je viens de finir ma formation d'instructeur sapeurs-pompiers avec le soutien de ma famille et de mes camarades.

Le CSPL est une grande FAMILLE composée de femmes et d'hommes ! Les activités et les interventions, qui ne sont pas toujours faciles, créent des liens au point de nous souder comme une famille. Une famille qui intervient et se forme, malgré les caprices météorologiques, pendant son temps libre 24 heures sur 24 et 365 jours de l'année pour votre sécurité.

2018 restera une année très animée avec plus de 90 interventions. Nous tenons à remercier la collaboration avec les différents corps de pompiers, des sanitaires, ambulanciers, samaritains et la police. Cette collaboration fructueuse pour votre sécurité rend toute la chaîne de sauvetage pérenne.

Intéressé par nos activités ? Alors n'hésitez pas à nous contacter pour obtenir de plus amples informations ou nous rejoindre.

*Commandant du CSPL
Fabrice Larmandieu
feu@vetroz.ch*



VERS UNE MOBILITÉ DOUCE EN TOUTE SÉCURITÉ

Depuis plusieurs années, la commune favorise la transition vers une mobilité plus douce en offrant une subvention de 500.- pour l'achat d'un vélo électrique au Garage de Chiron. En 2018, la commune a ainsi subventionné 23 vélos.

De plus, de janvier à fin mars 2019, la commune offre à toute personne domiciliée sur Vétroz un contrôle technique gratuit de leur vélo auprès du Garage de Chiron pour leur permettre de voyager en toute sécurité.

Pour tout renseignement complémentaire, l'administration communale se tient à votre disposition.

Pour la commission Énergie et Environnement
Fabien Papilloud, président



AUXILIAIRES D'ÉTÉ

Comme chaque année, la Municipalité procède à l'engagement d'auxiliaires pour l'été, rattachés au service des travaux publics et au service des bâtiments, pour les périodes suivantes :

- 24 juin au 5 juillet 2019
- 8 juillet au 19 juillet 2019
- 22 juillet au 2 août 2019
- 5 août au 16 août 2019

Les offres (curriculum vitae incluant les périodes privilégiées et si possession d'un permis de conduire) doivent être adressées par courriel à service.technique@vetroz.ch.
Le délai de postulation est fixé au 31 janvier 2019.

Pour le Service technique
André Fontannaz, président
Nicolas Berner, chef technique





© WWF Suisse / Blandine Pouleau

ON REPLANTE À VÉTROZ

Dans le cadre du projet « Connexions naturelles » mené par le WWF Suisse, plus de 10 actions de terrain auront vu le jour en 2018 dans toute la Suisse romande, avec pas moins de deux réalisations uniquement sur la commune de Vétroz.

Le samedi 20 octobre 2018, une nouvelle équipe de 15 bénévoles s'est réunie au lieu-dit les « Praz-Pourris » pour une 3^{ème} étape de plantation (la première a eu lieu en 2017). Encadrés par Julia Nerfin¹ et Vincent Degen² ces personnes de tous horizons et âges ont planté deux longueurs de haie indigène d'environ 350 m, le tout en une petite matinée. Autant dire que la motivation ne manquait pas. Ce n'est donc pas moins de 700 arbustes supplémentaires qui viennent reverdir le paysage agricole de ce secteur du réseau écologique d'Ardon-Vétroz.

Grâce à l'aide du WWF Valais ainsi que d'une saine collaboration avec la commune et les agriculteurs locaux, le paysage de Vétroz accueille maintenant plus de 1.5 km de haie supplémentaire, une plus-value non négligeable pour la faune locale (habitats, zone refuge, zone de nidification, garde-manger, axe de déplacement).

Par ailleurs, après une matinée passée à creuser et planter, le groupe de bénévoles est reparti fier de son accomplissement et impatient de voir grandir et s'étoffer ces nouveaux habitats.

*Pour la commission Energie et Environnement
Fabien Papilloud, président*

1 WWF Suisse, Responsable de la communauté bénévole

2 Bureau Patrick Epiney Ingénieurs Sàrl, Biologiste pour le Réseau écologique cantonal



BILAN MI LÉGISLATURE

Le temps passant très vite, et les autorités exécutives ayant un contrat à durée déterminée de 4 ans, il est opportun de tenter de rédiger un bilan de mi-mandat après 2 ans.

Enumérons tout d'abord des motifs de satisfaction :

- La collaboration et la confiance réciproque avec le Conseil général. Les budgets et les comptes sont approuvés en général à l'unanimité.
- La récolte des déchets fonctionne à satisfaction après une mise en place un peu chaotique. Le système de la taxe au poids a permis de réduire la quantité de déchets de moitié. Le Conseil municipal, soucieux de respecter ses engagements, a décidé de mettre à disposition un système de récolte des déchets alimentaires dans chaque écopoint, limitant ainsi encore plus le poids des déchets incinérables et la facture des ménages. Cela sera mis en place durant ce 1er trimestre.
- L'activité de l'ASOV (animation socio-culturelle pour les jeunes) et de l'intégration est un succès, même si le grand public n'en constate qu'une partie.

Ce qui est en voie d'amélioration :

- Le service des constructions fonctionne très bien depuis l'engagement en 2017 du nouveau responsable, mais son activité est encore un peu péjorée par d'anciennes affaires juridiques complexes à liquider.
- Le service technique a été renforcé en 2018, et les premiers effets se font sentir. La répartition des tâches entre collaborateurs permettra de gagner en efficacité.

Les points à améliorer :

- Les rares sujets de crispation avec le Conseil général sont toujours dus à notre maîtrise imparfaite des suivis budgétaires. Les plans financiers également, bien qu'en amélioration, ne répondent pas entièrement aux attentes de la commission de gestion du Conseil général. Notre service financier doit être amélioré et nous allons le restructurer et le renforcer durant cette année.

Vous le constatez, nous sommes conscients de la situation et de nos faiblesses, et nous mettons tout en œuvre afin que l'administration soit à la hauteur d'une commune de plus de 6000 habitants.

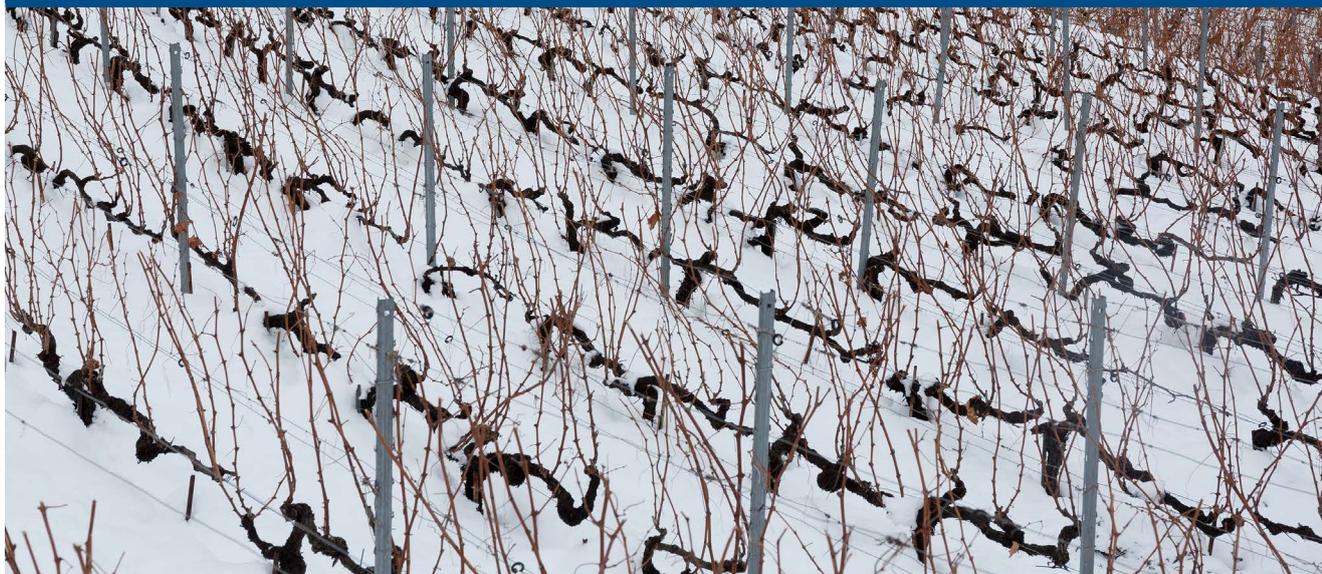
Olivier Cottagnoud
Président



INFORMATIONS OFFICIELLES

FINANCES COMMUNALES - Budget 2019

© Studio Bonnardot



La Municipalité vous présente ci-dessous le budget 2019, tel qu'entériné par le Conseil général en séance plénière du 17 décembre dernier.

Le compte de fonctionnement, présentant un total de revenus financiers de Fr. 24'195'610.-- et un total de charges financières de Fr. 20'097'570.--, dégage une marge d'autofinancement arrêtée à Fr. 4'098'040.00.--.

Après comptabilisation des amortissements comptables, soit Fr. 5'481'000.--, le résultat du compte de fonctionnement fait ressortir une perte nette de Fr. 1'382'960.--.

Au vu des prévisions budgétaires établies pour les exercices 2018 et 2019, la fortune de la Municipalité devrait passer de Fr. 12'170'096.81 au 31.12.2018 à Fr. 10'787'136.81 au 31.12.2019.

Le compte des investissements présente quant à lui des dépenses brutes de Fr. 8'729'400.--, couvertes à hauteur de Fr. 1'532'900.-- par des recettes. Les investissements nets prévus en 2019 se montent ainsi à Fr. 7'196'500.--.

Budget de fonctionnement 2019	
Centres de charges	Soldes
Administration générale	-1'732'800.00
Sécurité publique	-988'600.00
Enseignement et formation	-5'822'800.00
Culture, loisirs et culte	-996'700.00
Santé	-554'500.00
Prévoyance sociale	-3'594'650.00
Trafic	-2'675'700.00
Protection et aménagement de l'environnement	-665'300.00
Economie publique	244'650.00
Finances et impôts	15'403'440.00
Résultat net	-1'382'960.00
Amortissements	5'481'000.00
Marge d'autofinancement	4'098'040.00

Budget de fonctionnement 2019 par nature			
Charges		Protuits	
Charges de personnel	5'629'350.00	Impôts	14'494'200.00
Biens et services	4'217'650.00	Patentes et concessions	510'000.00
Intérêts passifs	366'500.00	Revenu des biens	455'050.00
Amortissements financiers	150'000.00	Contributions de tiers	4'156'000.00
Parts et contrib. sans affectation	157'000.00	Parts aux recettes sans affect.	1'509'500.00
Participation à des collect. publiques	2'562'700.00	Participations de collectivités	1'061'800.00
Subventions accordées	6'777'850.00	Subventions acquises	524'600.00
Attributions aux financements spéciaux	14'060.00	Prélèvements s/financ. spéciaux	1'262'000.00
Imputations internes	222'460.00	Imputations internes	222'460.00
Total	20'097'570	Total	24'195'610.00
Marge d'autofinancement	4'098'040.00		
Amortissements	5'481'000.00		
Résultat net	-1'382'960.00		

Investissements 2019

Pour davantage de lisibilité, seuls les investissements comprenant une dépense et/ou une recette supérieures ou égale à Fr. 50'000.-- sont détaillés dans le tableau ci-dessous. Le montant total des investissements dont la dépense ou la recette n'atteint pas cette somme est mentionné à la dernière ligne du tableau.

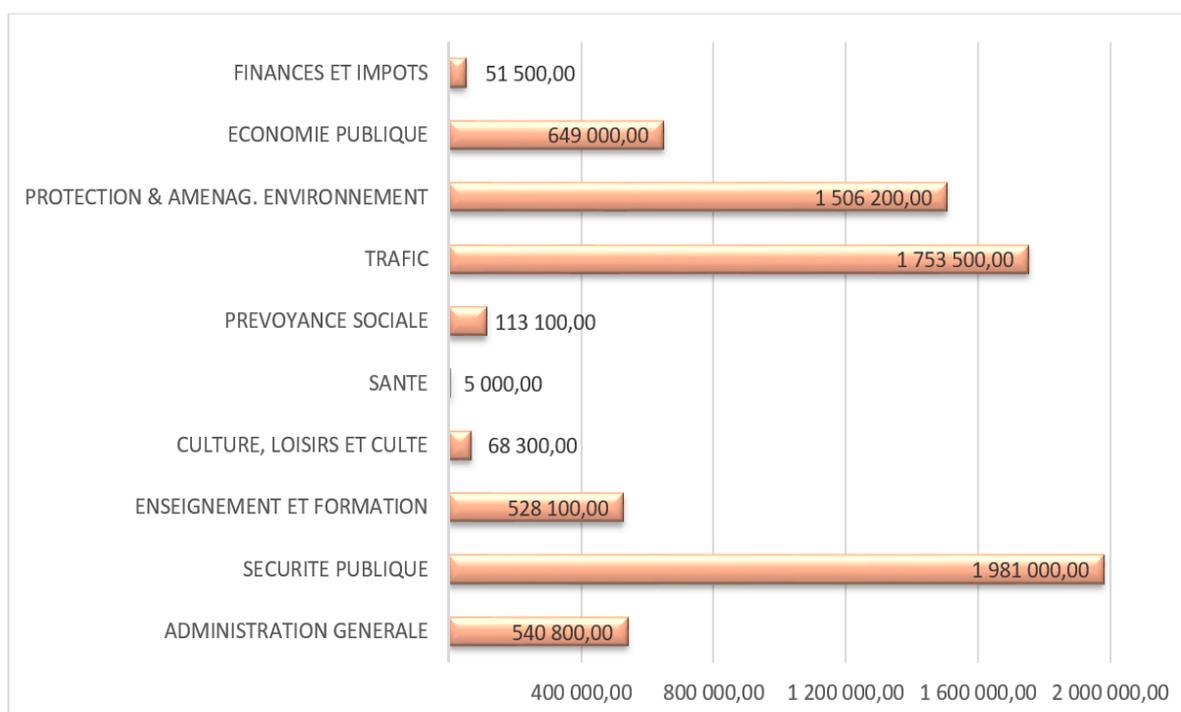
Libellé des investissements	Dépenses	Recettes
Routes communales	1'508'000.00	127'500.00
Acquisition d'un abri de protection civile	1'450'000.00	-
Travaux liés au PGEE (Plan général d'évacuation des eaux)	869'000.00	-
Remplacement des pompe et conduite de Balavaud	604'000.00	362'000.00
Correction des torrents ouest (début des travaux et expropriations)	600'000.00	480'000.00
Agrandissement du bâtiment communal	410'000.00	-
Acquisition de servitudes abris de protection civile privés	229'000.00	-
Etudes liées à l'agrandissement du Centre scolaire de Bresse	200'000.00	-
Réfection des murs de vignes (subvention communale 8%)	200'000.00	-
Taxes de raccordement égouts	-	200'000.00
Acquisition de la parcelle nécessaire à la réalisation de l'abri PCI	196'000.00	-
Projet environnemental : biotope de Praz-Pourris	150'000.00	135'000.00
CO Derborence - rénovation du bâtiment et des bureaux	141'000.00	-
Eau potable routes	121'000.00	15'800.00
Eclairage public	111'000.00	-
Taxes de raccordement eau potable	-	100'000.00
Eau potable - fourniture de compteurs d'eau commerces et licence	93'000.00	-
Eau potable - réparation de fuites sur le domaine public	93'000.00	-
STAP sud - révision et investigations	93'000.00	-
Réfection routes de la Milière, Nord et Préfecture	93'000.00	-
Véhicule destiné aux bâtiments communaux, lame à neige, saleuse	85'000.00	-
Equipement destiné à la collecte des déchets alimentaires	85'000.00	-
Eau potable - diagnostic des fuites	84'000.00	-
Remplacement du véhicule de police	80'000.00	-
Etudes liées à l'agrandissement du Centre scolaire des Plantys	72'000.00	-

INFORMATIONS OFFICIELLES

FINANCES COMMUNALES - Budget 2019 - suite

Libellé des investissements	Dépenses	Recettes
Renouvellement du système de gestion (2/3)	70'000.00	-
Matériel et mobilier scolaire	65'000.00	8'900.00
Etudes liées à la construction du local des travaux publics	60'000.00	-
Migration de l'application informatique du cadastre	54'000.00	-
Création d'un jardin des souvenirs au cimetière	50'000.00	-
Taxes de raccordement eau potable	-	100'000.00
Autres investissements inférieurs à Fr. 50'000.--	813'400.00	103'700.00
Total général	8'729'400.00	1'532'900.00

Investissements 2019 budgétisés par centres de charges



Pour la seconde année consécutive, le budget de la Municipalité prévoit une insuffisance de financement de ses investissements. L'Exécutif communal en est totalement conscient, mais les montants planifiés sont toutefois essentiels à un fonctionnement optimal ainsi qu'à un développement visionnaire de la Municipalité.

La croissance démographique impose à l'Exécutif communal des responsabilités liées à l'entretien de ses équipements et à la mise en œuvre de nouveaux investissements. Il y fait face avec confiance et sérénité, sachant qu'après la phase actuelle de mise à niveau des infrastructures, laquelle devrait durer encore 4 à 5 ans, la situation se stabilisera et la Municipalité retrouvera un niveau d'endettement faible.

Pour le Conseil municipal
Laurent Seppey, Secrétaire municipal

EXTRAITS DES DÉCISIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL - 4^{ème} trimestre 2018

Personnel communal

- Met au concours les postes d'animateur(-trice) socioculturel(le) en formation, de stagiaire bibliothécaire, d'apprenti(e) employé(e) de commerce et d'éducateur(-trice) de la petite enfance.
- Conformément à la proposition de la commission intercommunale du feu, décide de la nomination de M. Fabrice Larmandieu en qualité de nouveau commandant du Corps des sapeurs-pompiers de la Lizerne, et de M. Florent Germanier en tant que remplaçant du commandant.

Finances communales

- Valide le budget 2019 de la Municipalité.
- Valide le plan financier 2020-2023.
- Valide le budget 2019 du consortage de Motelon.

Travaux publics

- Adjuge le mandat d'étude relatif à la route de l'Industrie sud (zone agricole) au bureau Guillaume Favre Ingénieurs SA.
- Approuve l'offre de l'entreprise Pittet-Chatelan relative au pontage de fissures.
- Concernant la zone industrielle sud, adjuge les travaux de génie civil à l'entreprise Moren Frères SA, et les travaux de sanitaire à Charly Gaillard SA.
- Valide le projet de règlement sur la fourniture d'eau potable.
- Concernant les déchets papiers, approuve la nouvelle offre de Germanier Transports SA.
- Concernant les déchets alimentaires, valide le système préconisé par la Satom.

Constructions

- Prend note que le début des travaux relatifs à l'agrandissement du centre scolaire de Bresse n'est pas envisageable avant l'été 2020.

Ecoles et structures communales de la petite enfance

- Désigne M. Marty Millius en qualité d'enseignant primaire jusqu'à la fin de l'année scolaire 2018-2019.
- Prend note du bilan positif de la Journée à pied à l'école.
- Se montre favorable à la poursuite de l'étude concernant la cantine du CO Derborence.
- Valide les nouveaux tarifs ainsi que les nouvelles prestations pour les structures de la petite enfance.

Demandes et divers

- Prend note que plus de 50 vélos électriques ont été subventionnés depuis 2015.
- Concernant Ecobois, le CM décide de réduire le forfait à 1 tonne et de faire facturer, ou encaisser, les surplus directement par la déchetterie.
- Valide le projet de fusion ESR – SIESA.
- Concernant les mérites vétrozains 2018, décide des attributions suivantes : mérite culturel individuel à Lionel Fumeaux, mérite sportif individuel à Célia Rey, mérite sportif collectif à U17 filles Hélios Basket, mentions particulières à Alain Vergère, Tristan Fanelli et Kevin Pacios, Raphaël Roh, Céline et Stéphanie Boulnoix.
- Approuve le nouveau règlement de police, sous réserve des corrections demandées par le Canton.
- Valide le rapport du programme de politique énergétique et le plan d'action.
- Participe en délégation aux 90 ans de Mme Gisèle Fumeaux.





© Studio Bonnardot



MUNICIPALITÉ
DE VÉTROZ

Contact

Municipalité de Vétroz
Route de l'Abbaye 31
1963 Vétroz

Téléphone: 027 345 37 70
Fax: 027 345 37 71

administration@vetroz.ch
www.vetroz.ch

Heures d'ouverture

Lundi	08:00–12:00
Mardi	08:00–12:00
Mercredi	08:00–12:00 13:30–17:30
Jeudi	08:00–12:00
Vendredi	08:00–12:00
Samedi	fermé
Dimanche	fermé
Fermé durant les jours fériés.	